



Handisub®

Qui peut plonger ?

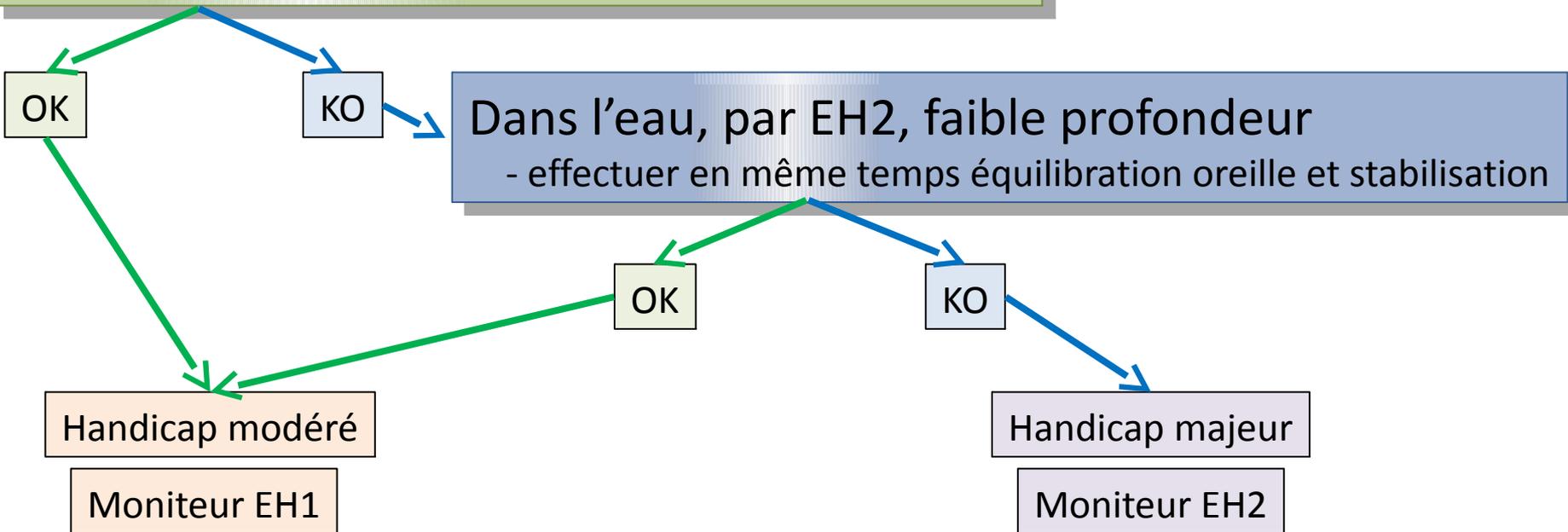
Toute personne **médicalement autorisée**

- Certificat médical de non-contre indication
 - Baptême
 - Par médecin fédéral FFESSM ou FFH
 - Médecin fédéral peut demander avis d'un spécialiste
 - Médecin généraliste (si profondeur < 2 m)
- Restriction éventuelle fixée par le médecin fédéral
 - impérative

Tests de détermination du handicap plongée

Hors de l'eau

- comprendre les consignes simples et y répondre
- remettre seul son détendeur en bouche
- effectuer seul une manœuvre d'équilibration des oreilles



Moniteur spécialisé en situation de handicap : EH1

- Etre titulaire **au minimum** du niveau initiateur club de la FFESSM (E1).
- Collaboration étroite entre **médecins et enseignants**.
- Être capable d'informer et de recevoir un plongeur en situation de handicap modéré.
- Être capable de mener à bien la formation de PESH 0-6 et éventuellement de PESH 12.
- Être capable de transmettre simplement les connaissances théoriques élémentaires.

Conditions d'enseignement handicap modéré

Ne pas rechercher hâtivement la formation PESH.

Même si :

- E1 + EH1 peut encadrer ou former un PESH 0-6 m
- E2 + EH1 peut encadrer ou former un PESH 12 m
- E2 + EH1 peut encadrer ou former un PESH 20 m
- E3 + EH1 peut encadrer ou former un PESH 40 m

Effectif maximum de la palanquée, encadrement non compris:

- 1 en formation
- 1 à 2 et équipe mixte en exploration



Directeur de plongée

n'a pas forcément la qualification d'enseignant spécialisé « **Handisub** ». Mais il peut autoriser ou non une palanquée à s'immerger.

émettre un droit de veto sur l'intégration d'un PESH s'il juge que les normes de sécurité ne sont pas respectées.

Le DP doit être au minimum E1 en piscine et au minimum E3 en fosse ou milieu naturel.

Organisation

- Vérifier **l'accessibilité**, aménager si besoin :
 - Accès piscine, vestiaires, douches, fauteuils...
 - Aménager la zone de mise à l'eau et de sortie de l'eau.
 - Aménager une ligne d'eau adaptée à recevoir un ou plusieurs PESH.
- **Organiser** la formation :

Progression, planification, évaluation, validation des qualifications et traçabilité d'une formation PESH.

**Le cursus « HANDISUB » n'est pas un niveau 1 ou PE20.
Le temps et la patience sont les maîtres mots.**

Devenir EH1 va bien au-delà d'un enseignement
« classique » :

- Apprendre à reconnaître et accepter les différences.
- Rester humble
- Savoir promouvoir le sport en situation de handicap.

A vous de jouer...

.... bon, alors c'est quand qu'on plonge ?
Bon on plongera pas c'est ca !?

